

JE SUIS CANDIDAT SCOLAIRE DANS UN LYCÉE PUBLIC OU PRIVÉ à un baccalauréat général ou technologique

Que va-t-il se passer pour moi ? Que dois-je faire ?

JUILLET

Vendredi

3

Je reçois mon numéro de matricule...

...de la part de mon établissement d'origine le 3 juillet au plus tard. Ce numéro me permettra de consulter mes résultats en ligne.

JUILLET

Mardi

7

Je consulte mes résultats...

...sur le site resultats.siec.education.fr à partir de 10 h en utilisant mon numéro de matricule comme identifiant et ma date de naissance comme mot de passe. Un affichage des résultats est aussi effectué dans mon établissement d'origine, dans le respect des consignes sanitaires en vigueur (port du masque et gestes barrières).

Je suis admis !

Mon établissement d'origine me transmet mon relevé de notes selon les modalités qu'il a définies.

Je passe au rattrapage (j'ai entre 8 et 9,99/20)

- ▶ **Je contacte mon établissement d'origine** pour obtenir mon relevé de notes et connaître le centre de délibération dans lequel je passe les oraux de rattrapage.
- ▶ **Je choisis les 2 disciplines** que je présenterai au rattrapage et je contacte le centre de délibération pour l'en informer.

Je suis refusé

Mon établissement d'origine me transmet mon relevé de notes selon les modalités qu'il a définies.

JUILLET

Mercredi

8

JUILLET

Jeudi

9

JUILLET

Vendredi

10

Je passe les épreuves de rattrapage...

...entre le mercredi 8 et le vendredi 10 juillet, aux dates et horaires qu'on m'a indiqués. Je consulte les résultats définitifs le 10 juillet à partir de 16 h sur le site resultats.siec.education.fr.



ATTENTION : dans tous les cas, il est inutile de se présenter à la maison des examens pour récupérer son relevé de notes.